


<http://www.rp59.fr>

Racines et Patrimoine En Avesnois

Edito

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Les outils	1
Récit d'un prisonnier de guerre	2
Anor pendant l'occupation	6
Boussois pendant l'occupation	8
Betrechies pendant l'occupation	9
Carnot et l'affaire de Wattignies	9
Les Carnot de Cote d'Or	12
Complément Dessale	13
Boussois:	
- Comité de libération en 1944	14
- nom des rues	15
- rendement du pain	16
petites histoires locales	17
Légion d'honneur à Rousies	18
logiciels de généalogie	20
Salon de Philippeville	20

Comme vous avez pu le voir, de nombreux articles de nos derniers bulletins sont consacrés à la première guerre mondiale. A l'aube de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale, il nous a paru important d'intégrer dans notre projet la parution d'articles dont les informations sont découvertes dans les dépôts d'archives.

La permanence du 20 novembre était un peu différente des autres. En effet, c'était l'occasion de fêter la médaille d'or de la Fédération Française de Football que René Dusart, notre trésorier, avait reçu quelques jours auparavant, récompensant 48 années passées au service de ce sport.

J'ai rencontré René voici 40 ans au lycée Pierre Forest, où il était professeur d'enseignement technique. Depuis une vingtaine d'années, nous collaborons ensemble aux mêmes projets associatifs (généalogie et histoire locale), avec le même groupe d'amis, qui s'est étoffé ces dernières années.



Olivier, Jean Pierre, Alain, René, Gérard et Bernard

Félicitations à René pour cette médaille, et pour le travail accompli au sein de notre association.

Comme tous les ans en cette période, je profite de l'occasion pour lancer l'appel à cotisation pour l'année 2014. L'adhésion est fixée à 15 euros. Vous trouverez le bulletin d'adhésion sur le site <http://www.rp59.fr>. L'assemblée générale aura lieu le 12 février 2014 à 18 h, espace Van Soest à Rousies.

Notre base de données s'étoffe régulièrement. N'hésitez pas à la consulter.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

A.D

Le forum internet

<http://fr.groups.yahoo.com/group/avesnois/>

La base de données « actes en ligne »

<http://www.rp59.fr> onglet « actes en ligne »

La table des mariages

<http://www.rp59.fr> onglet « table des mariages »

La liste des communes numérisées

<http://www.rp59.fr> onglet « numérisations »

RECITS DE GUERRE 1914-1918

Le maréchal des logis SORRIAUX du 6^e Chasseurs de Lille se trouve à Maubeuge lors de la prise de Maubeuge en septembre 1914. Il nous laisse ce récit que j'ai retranscrit. Les recherches pour trouver des informations sur ce soldat sont restées vaines. Si vous avez des informations complémentaires, contactez l'association.

De Maubeuge à Munster

Dix mois de captivité

Maréchal des logis au sixième chasseur de Lille, je fus appelé à faire partie des deux escadrons divisionnaires stationnés à Maubeuge. C'est là que je reçus les premiers chocs, et, le 25 août l'investissement de notre place se dessina. Pendant 10 jours les 420 opérant sans relâche, accomplirent leur besogne de destruction et de mort. Enfin le 7 septembre, sans espoir de renforts, il fallut se rendre ; triste chose sur laquelle je n'insisterais pas, vous le comprendrez aisément. Bref, ordre nous fut donné par les autorités allemandes d'avoir à abandonner nos armes dans la cour de l'usine où nous étions cantonnés et de nous apprêter à partir en captivité. Après avoir réuni les quelques objets qui m'étaient chers, je pris donc avec mes camarades la route de l'exil. C'était le 8 à midi ; nous partîmes à pied, nos chevaux devant rester là, pour Peissant en Belgique, distant de 18 kilomètres. Arrivés là, nous y trouvâmes la garnison entière de Maubeuge, en tout 32 000 hommes ; la prise était belle et les autres avaient le droit d'être fiers, quoi que tous ces hommes fussent de la réserve. Nous y restâmes deux jours sans être ravitaillés d'aucune sorte ; nous dûmes manger des betteraves ; on avait bien abattu un vieux cheval et deux vaches, mais qu'était-ce pour 32 000 affamés ?

La captivité s'annonçait belle. Le 10 nous pliâmes bagages et nous partîmes toujours à pied pour Mons (20 kilomètres). Cette étape fut dure, d'autant plus que les éléments furent contre nous.

Ce défilé de 30 000 hommes, marchant tristes, mornes, ayant faim, était vraiment un spectacle pénible. Une pluie cinglante nous fouettait la face et pas un n'avait seulement un geste de protestation.

Arrivés enfin à Mons, nous fûmes ravitaillés par la population belge, malgré les Allemands. A la gare, on nous embarqua par groupes de 60 dans des wagons à bestiaux, 2 sentinelles avec nous et on ferma les portes. Cinq minutes après, nous faisons voile vers l'outre Rhin. Une blessure à la jambe reçue pendant le bombardement, me faisait horriblement souffrir et je n'avais rien pour me panser.

J'allongeai ma jambe du mieux que je pouvais et je ne bougeais plus. En ce moment confiant malgré tout, dans l'issue finale, nous nous soutenons par la pensée que notre exil ne durerait pas longtemps.

A Bruxelles, les belges nous réservaient un accueil admirable. Sachant qu'un convoi de prisonniers devait passer, ils avaient accouru les bras chargés de provisions qu'ils distribuaient indistinctement.

Nos wagons en étaient pleins. Certains nous dirent que notre train ne pouvait aller plus loin attendu que tous les ponts au dessus étaient coupés par les

anglais. Nous eûmes une émotion mais les allemands changèrent de ligne, prirent une autre direction et réussirent à passer, quoi que nous vîmes de bien près les shrapnells des anglais éclater. Nous passâmes ensuite à Louvain et nous eûmes l'occasion de constater l'horrible dévastation de cette pauvre ville. Quand notre train eut franchi la frontière et fut entré en Allemagne, ce fut encore un serrement de cœur. Tant que nous étions en Belgique, nous conservions toujours une secrète espérance. Qui sait, disions nous, les anglais ne sont pas loin ! Nous fûmes déçus. Puis maintenant à chaque gare, la population civile nous insultait, nous montrait le point, et toujours le même terme revenait : "schweine Franzosen", nous avions hâte d'arriver maintenant.

Enfin après 98 heures de cahots ininterrompus on nous cria brusquement de descendre. J'ignorais totalement où nous étions. Nous fîmes encore sept kilomètres dans la boue et nous arrivâmes au lieu de notre internement, passant au milieu des Allemands qui nous attendaient et répétaient des mots appris : "Souvenir, français, donnez couteau, tabac, allumettes, etc". Notre nouvelle résidence n'avait rien d'attrayant ; loin de tout centre habité, en plein champ, ils avaient clôturé un certain espace avec des ronces artificielles, une porte et c'était tout. J'appris plus tard que nous étions à Haus Spital, près de Münster, en Westphalie.

On nous parqua là 17 000 dans un immense cloaque, où rien, si ce n'est la clôture, n'avait été pré-



paré pour nous recevoir. Pour mon compte, quand vint le soir, et comme il pleuvait, je trouvai un abri en me logeant sous une toile de tente. J'y dormis très mal. Le lendemain commencèrent les travaux d'aménagement du camp. Il fallait bâtir 24 grandes tentes qui devaient selon leur calcul, contenir 700 hommes chacune ; tentes inconfortables et ouvertes à toutes les intempéries. Nous y mîmes quatre jours et comme il fallait s'y attendre, au lieu de 700 hommes par tente on s'y logea à peine 500, ce qui faisait que beaucoup de nos camarades n'eurent pas d'abri. Tant qu'il fit beau ils couchèrent dehors, contre les tentes mais les jours de pluie, personne ne pouvait dormir, par suite de l'encombrement.

Alors peu à peu les français remédient à tout. Dans

le fond du camp, des huttes sortirent de terre, et, vrai village indien, ne manquaient pas certes de pittoresque. Les sans-abris s'étaient fabriqués des logements.



Mais nous avions aussi à souffrir par suite du manque de nourriture et d'eau. Pour tout potage, on nous servait un peu d'orge pas cuit dans un quart et c'était tout. Pas d'eau. Des essais de forage n'avaient pas abouti et la canalisation avec la ville n'était pas prête de finir. Pour nous procurer le boire, deux tonnes d'arrosage circulaient toute la journée entre la ville et le camp. Mais représentez vous la scène à chaque fois qu'une tonne arrivait. D'abord il fallait un certain temps, 12 kilomètres aller-retour, 17 000 assoiffés se précipitant derrière elle avec leurs quarts pour avoir un peu d'eau. La moitié de la tonne se répandait par terre et seuls quelques privilégiés avaient bu. D'où disputes, cris, etc. Il ne fallait pas songer à se débarbouiller. La moindre goutte qu'on pouvait récolter était bue avec délice; je me souviens même qu'un jour de pluie je fus heureux de trouver un quart de pluie dans les plis de ma tente. On se battait pour un peu d'eau comme on se battit pour avoir de la paille. Je n'ai jamais vu une voiture de paille déchargée aussi vite que celle qui arriva la première. Ce fut typique : elle avait à peine franchi le portail d'entrée que des centaines de poilus y étaient suspendus. Et les allemands riaient de ce spectacle, de voir des français qu'on dit si cultivé se conduire comme des sauvages. En effet ils s'arrachaient mutuellement la paille contents quand même quand ils pouvaient en avoir une poignée.

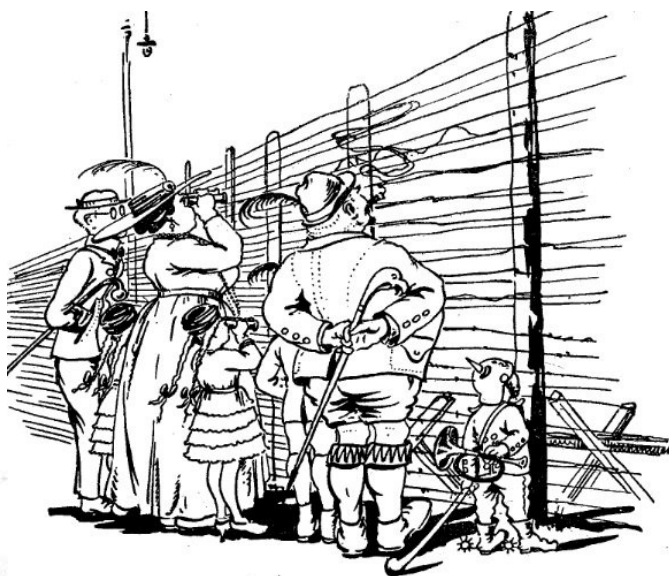


Les premiers jours furent terribles. Les conditions sanitaires du camp n'étaient pas bien comprises : le lieu qui nous servait pour les besoins naturels étaient à peine distant de 20 mètres de nos tentes et de plus tout à fait rudimentaires, si bien qu'il y

eut là des incidents regrettables quoi qu'ils nous finissent bien rire. Donc, ces lieux étaient construits avec un tréteau tous les 10 mètres et un long bout de bois courrait dessus. Un jour, une dizaine d'hommes était assis dessus quand tout à coup ils tombèrent, et dans quoi? Vous le devinez. Le fossé était là juste en dessous. Ils se sortirent à grand peine, et chose terrible, ne savaient où se débarbouiller, puisqu'il n'y avait pas d'eau. Ils durent abandonner leurs vêtements et se laver dans les flaques. Ces scènes se renouvelèrent plusieurs fois. Et puis, chose qui n'étonna personne, vu le caractère allemand, je vous dirai que la population civile, femmes, jeunes filles et enfants, venaient contempler ce spectacle.



Elles se tenaient toujours de ce côté. Tout de même, au bout d'une quinzaine de jours, l'officier du corps qui avait reçu nos plaintes à ce sujet fit placer des branchages derrière les fossés. Depuis ce jour, on ne revit plus les civils.



Pour moi, depuis quelques jours je ne songeais qu'à une chose : m'évader. Et un beau jour, avec un de mes camarades qui parlait couramment l'allemand, nous résolûmes de nous en aller. Avec une pince coupante volée, déguisé avec des effets de toile bleue de mécanicien, je coupais les fils de clôture et malgré les sentinelles nous passâmes. Nous atteignons un petit bois voisin et tâchons de nous orienter. Nous savions, par des renseignements, que la Hollande se trouvait au Nord Nord Ouest et avec l'étoile polaire nous marchons dans cette direction. Nous marchâmes pendant quatre nuits, nous reposant le jour, mangeant des betteraves et suçant un peu de chocolat que nous avions emporté. Le matin de la quatrième nuit, alors que nous étions à sept kilomètres de la frontière et que nous nous reposions dans un taillis,

nous fumes brusquement réveillé par des aboiements. Trois chasseurs civils étaient là, fusils braqués sur nous, impossible de résister ; d'ailleurs nous n'avions pas d'armes. Ils nous emmenèrent chez le bourgmestre où, après interrogatoire, on nous fit reprendre le chemin du camp en chemin de fer. Arrivés là, deux poteaux étaient préparés pour nous. On nous y attacha pieds et poings liés pendant cinq heures et, fatigués comme nous l'étions, ce ne fut pas drôle. Mon camarade s'évanouit à deux reprises. Au dessus de notre tête, pour l'édification des autres, un écriteau ainsi conçu : "cet homme est puni parce qu'il est fui". Quand on me détacha, je voulus faire un pas, mais je tombai le nez en avant, j'étais complètement paralysé et l'adjudant allemand qui m'avait attaché, m'ayant battu, ses coups me faisaient souffrir. On nous transporta à l'infirmerie où nous restâmes quelques jours. Le lendemain on vint me chercher pour purger les 15 jours de prison et ce fut tout. Pour le même prix, me dis-je, je recommencerai. Mais après cela, je fus très surveillé et de toute nouvelle tentative devenait difficile. Il ne me restait plus qu'à attendre une occasion propice, et je ne désespérais pas de la trouver.



Entre-temps on nous changea de camp et celui-ci fut divisé en trois groupes de 7000 chacun. Il y avait trois mois que nous étions là et des nouveaux prisonniers étaient arrivés. Les 7000 hommes dont je faisais parti devaient habiter tout à côté de l'ancien camp dans des baraquements toute en planches construits depuis notre arrivée par des français. Là, vraiment, c'était beaucoup mieux, et si ce n'avait été la nourriture, je m'y serais déclaré bien. Quoique les chambres des hommes fussent très mal éclairées et qu'on devait y loger trop de personnes (300), des prisonniers ne s'y trouvaient pas trop mal après ce qu'ils venaient de quitter.

Pour nous, les sous-officiers, on nous avait réservé des chambres spéciales pour 50 environ et nous n'étions pas trop mal non plus. Alors la vie s'organisa, et des services furent institués : lettre, mandat, colis, fiche, casernement, etc. Ce fut une petite ville qui se perfectionna à la longue. Les jours s'écoulaient pareils, mornes, tristes, sans jamais venir nous apporter la nouvelle tant attendue : "la délivrance".

Toutes nos pensées convergeaient vers ce but et quand par un heureux hasard, les lettres ou fragments de journaux français échappés aux contrôles ne parvenaient par des moyens détournés, avec quelle joie nous nous jetions dessus, nous nous cachions le soir venu, pour en faire la lecture. Ces nouvelles de France, malheureusement trop rares, nous reconfortaient et faisaient prendre patience. "Nous les aurions bientôt quand même", disions

nous, mais n'empêche ils sont rudement fort. Eux, les allemands, ne manquaient pas non plus chaque jour de nous berner avec leurs fausses nouvelles. Ils voulaient nous faire perdre la confiance qu'il lisait malgré tout sur nos visages. Ils bluffaient déjà au début comme ils ont toujours bluffé. Ils nous racontaient des histoires invraisemblables. Pariss kapoutt, la France demande la paix, 40 zeppelins ont survolé Londres et ont tout détruit, leurs cuirassés à l'embouchure de la Tamise avaient également bombardé Londres, et comme nous tâcherons de leur faire remarquer l'impossibilité de cette dernière tentative : "il n'y a rien d'impossible pour l'Allemagne", répondaient-ils. En attendant et pour faire croire à de nouvelles victoires et à de nouveaux prisonniers, ils promenaient ceux-ci d'un camp à l'autre, semblant dire aux populations : "vous voyez encore des prisonniers".

Peu à peu le camp se désagrégea, il fallait du monde, des ouvriers, et les allemands en prenaient au petit bonheur. C'est ainsi qu'un jour, ayant demandé des volontaires pour les mines et comme personne ne se souciait d'aller faire du charbon, ils prirent 500 hommes n'importe lesquels, des avocats, des ingénieurs, écrivains, etc, pour les employer dans les mines. Nombreux furent ceux qui refusèrent, mais le conseil de guerre était là et la prison pour tout ceux-là.

D'autres partirent dans les fermes, dans les usines, et ce furent les moins malheureux.

D'autres enfin furent réquisitionnés pour les durs travaux, pour le bagne des fours à coke. Combien revint à demi-brûlés, nous racontant les cruautés endurées. Ainsi, les malheureux qui, pour une cause quelconque, faiblesse ou maladie, ne pouvaient faire le travail quotidien, étaient exposés presque nus devant les fours pendant deux heures, à moins qu'ils ne tombassent avant.

D'autres encore, et toujours contre leur gré, furent employés à la fabrication des obus, des punitions pleuvaient sur les récalcitrants.

J'avais dans tous ces départs perdu beaucoup de bons camarades et j'étais de plus en plus triste. Pour me désennuyer, chaque matin, je m'intéressais aux pansements des nouveaux blessés qui arrivaient, évacués des hôpitaux de Lille, Douai, Roubaix, etc.

A l'infirmerie, j'appris un jour que les infirmiers avaient fait une réclamation à la kommandantur signifiant qu'on devait les rapatrier, attendu que d'après la convention de Genève, les infirmiers ne doivent pas être fait prisonniers. Tient, ne dis-je, il y a là une bonne idée que je vais mettre à profit. Mais comment. Je n'avais rien de l'infirmier mais tant pis, je le deviendrais.

Pour cela, il fallait d'abord me procurer un brassard de la Croix-Rouge. Je me le procurai à l'aide d'un subterfuge. Lequel ? Je ne le dirai pas. Et pour cause ; non plus que la manière dont j'ai pu me procurer les pièces me sacrant infirmier. Je n'avais plus qu'à me faire connaître du médecin allemand et j'y réussis assez facilement. Désormais tous les matins je me rendis à la visite du major allemand, ne dépensant si bien, d'autant que c'était pour des fran-

çais, que celui-ci me remarquait; chaque fois qu'il avait une opération difficile, c'est moi qu'il faisait appeler.

J'ai été reconnu officiellement infirmier. Je n'avais plus qu'attendre le résultat de nos démarches, car depuis que j'étais à l'infirmerie, je n'étais pas le dernier à réclamer. Mais des mois passèrent, et on nous disait tous les jours « vous avez raison, vous ne devez pas être ici, mais vous partirez bientôt ».

Un beau jour, au début du mois de juillet, on appelle tous les infirmiers pour la vérification. A ce mot, comme vous le pensez, j'eus des transes. Si jamais ils découvraient la supercherie, j'ai une belle perspective devant moi. Ma foi, tant pis. J'y vais quand même et quand vint mon tour, quoique pas fier en dedans, je tâche d'en imposer à mon inquisiteur. Après bon nombre de questions, il se décide enfin à me transcrire sur son carnet. "Ouf", pensais-je. Cela a passé. Mais je me réjouissais trop vite puisque le surlendemain, les listes envoyées à la kommandantur revinrent soi-disant incomplètes et mal interprétées.

Sur ce, nouvel interrogatoire des infirmiers, des nouvelles transes pour moi. Sera-ce le même contrôleur? Par bonheur, oui. Après quelques questions supplémentaires, sans même me regarder, il m'inscrivit. Cette fois, pensais-je, ça y est. En effet, deux jours après, on nous prévint que notre départ aura lieu le lendemain à neuf heures. Tout se passe pour le mieux et comme il avait été dit.

Nous primes le train à Munster pour Friedrischfeld où nous devions retrouver d'autres infirmiers rassemblés pour former un train. Nous y séjournâmes une journée, et après une fouille minutieuse de tous nos bagages, on nous embarquera enfin pour Constance. Comme ce train allait doucement! Nous aurions voulu le pousser. Car tant que nous étions sur territoire allemand, qui nous dit qu'ils ne se raviserait point. Nous longeâmes la pittoresque vallée du Rhin sont presque y prêter attention. Nous ne pensions qu'à une chose : arriver en Suisse.

Une fois là, nous étions hors d'atteinte. Aussi quel soupir de soulagement quand on nous s'annonça Constance. Là, on nous dissémina par hôtels. Ce n'était pas encore la liberté quoi que ceux qui nous gardaient voulurent se montrer bons princes. Ils nous souriaient et osaient nous tendre la main.

J'aspirais au moment où les braves Suisses viendraient nous prendre. Nous restâmes, je ne sais pourquoi, sept jours à l'hôtel, et enfin on nous embarqua. C'était le 21 juillet. Je les vis enfin, ces Suisses tant attendus. Quelle joie pour nous quand ces officiers nous adressèrent la parole en Français pur (ils étaient de Saint Maurice). Je ne vais pas vous raconter l'accueil que nous avons reçu en Suisse, vous le savez comme moi. C'est trop beau.

A peine sortis de la gare de Constance, arrivés en Suisse Allemande, des cris de "vive la France" qui nous accueillirent nous arrachèrent des larmes de joie. Depuis 10 mois que nous étions loin de la mère patrie, vous comprenez! A Lyon, on me remit une permission de 12 jours que je passai à Paris, chez un cousin, ne pouvant malheureusement voir les miens restés en pays envahi, seul ombrage à mon

bonheur, mais pas le moindre.

Mais 12 jours écoulés je revins joindre mon dépôt qui de L.. [Lille?] était venu échouer à M [Munster?], et depuis je m'ennuie parce que mon commandant dit que ce n'était pas mon tour d'aller au front. Que vais -je faire ici. Je ne suis pas revenu pour rester au dépôt! Ah non! au contraire. Pour l'instant, je suis réduit à l'inactivité, étant soigné à l'hôpital pour une angine contractée à la suite d'un froid pendant une manœuvre. Mais cela va mieux et j'espère sortir un jour prochain, pour demander à nouveau qu'on me laisse partir pour le front, et j'espère cette fois réussir.

(Texte retranscrit pour l'association. Dessins de A Potage tirés de « un parc à prisonniers, Haus Spital »)



Mon grand-oncle Fidèle FORTIER est né le 7 février 1892 à Fourmies. Le 10 octobre 1913, classé soutien de famille, il est affecté à la 11^e compagnie du 145^e RI à Maubeuge. Le 7 septembre 1914, il est fait prisonnier et il part avec ses compagnons en captivité pour 52 mois à Chemnitz. Voici son récit:

« A 21ans, le 10 Octobre, je partais au 145eme. On ne prenait comme Fourmisiens que les soutiens de famille. Mon cousin Klébert vint avec moi. Nous sommes à la 11^{eme} compagnie qui a tué les 10 Fourmisiens à la grève [1 mai 1891 à Fourmies]. Enfin 10 mois après j'étais bien portant. Je pesais 72 kilos pour 1m62. J'étais énorme. Enfin nous voilà sur Hérent, 4 cousins tous de l'active, tous pour la première ligne, moi au 145^{eme}, Klébert qui passait aux chasseurs à Heuclin, Lucien au 132^e, et avec lui Alfred Fortier qui avait fait son service et qui est mort au champ d'honneur. Klébert a été gazé et Lucien a été esquinté. Et moi avec mes 5 ans de bagne j'ai attrapé le choléra, la grippe espagnole et une pneumonie. J'en suis revenu par miracle. 35000 sont morts au camp de Chemnitz. Je rembarque pour la France le 1er Janvier 1919 avec Arthur Eloy qui avait retardé son départ pour moi car il était venu me voir à l'hôpital. On peut appeler ça un ami. On reste 19 jours en route jusqu'a Boulogne.

Là, on nous donné notre permission de rapatriement et en route pour Maubeuge. Mais le train ne va pas plus loin que Valenciennes. Alors nous voilà sur la route par le verglas. Mon camarade est venu avec moi jusqu'a la maison. Mais encore là l'enfant du malheur n'a pas de chance car maman est très mal et elle ne me reconnaît plus. Elle meurt quelques heures plus tard. Belle situation: nous en avons réchappé tous les deux et plus de père ni de mère. Beau retour si l'on peut croire. [son père est mort en 1917, sa mère est décédée le 27 Janvier 1919]. J'ai rejoint le 84^e à Brive en Corrèze et là je suis opéré d'une double hernie que j'avais attrapée en Allemagne quand on nous faisait travailler sans rien dans le ventre. Mes 72 kg étaient loin. Je ne les ai plus jamais pesés, mais cela allait.... »

A.D

ANOR PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE ~1914-1918~

A) H Gillot, instituteur titulaire de l'école d'Anor, rue d'Hirson à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement Primaire du Nord

Réponses au questionnaire du bulletin d'avril-mai 1920.

- ◆ Les allemands ont pris possession d'Anor le 26 août 1914.
- ◆ La prise de possession s'est faite sans coup férir.
- ◆ Pendant les premiers jours les allemands, tout en pillant les maisons des évacués et en arrêtant des hommes sur les routes, ont fait placarder des affiches assurant qu'ils respecteraient les civils et leurs biens. Dans la suite de l'occupation, les allemands se sont conduits à Anor avec autant de sauvagerie que partout ailleurs.
- ◆ Les soldats allemands de 1914 prétendaient que c'était la France qui avait déclaré la guerre à l'Allemagne. Ils s'acharnaient surtout contre M. Poincaré qu'ils rendaient responsable de la guerre.
- ◆ L'école de la rue d'Hirson a été fermée en octobre 1916 et transformée en camp de prisonniers. Le service des classes a été assuré dans une maison abandonnée.
- ◆ Les élèves ont été contraints, chaque après-midi, pendant les mois d'été, de faire la cueillette des plantes médicinales, des orties et des fruits forestiers.
- ◆ La présence des enfants a rappelé aux soldats des souvenirs familiaux ; ils les attiraient.
- ◆ Le séjour des troupes allemandes n'a pas influé sur le parler local. Un mot français « égal » très employé par les allemands paraît n'avoir persisté dans le sens de indifférent et de pareil

Anor, le 29 mai 1920.



B) Marcel Chapelle, école de la rue d'Hirson à Anor

Récit des choses vues pendant l'occupation

Après avoir émigré pendant 12 jours nous sommes rentrés chez nous à Anor. Un soir que toute ma famille prenait l'air dans le jardin qui entoure la maison, une sentinelle postée sur un pont qui gardait la voie ferrée s'appuya derrière un poteau électrique et nous tira deux coups de fusil. Heureusement personne ne fut atteint ; mais nous avons été bien ef-

frayés. Pendant toute l'occupation des lettres anonymes furent jetées au dessus du mur de la gendarmerie indiquant et décrivant la position des objets cachés. De mauvais français se faisaient les complices des allemands.

Un jour je vis un gendarme surprendre quelques camarades affamés qui dérobaient des pommes. A la vue du casque à pique, les enfants se sauvèrent et disparurent derrière les haies ; le gendarme furieux tira dans leur direction avec un revolver sans pourtant en blesser aucun. Saisis de peur, les enfants s'arrêtèrent. Ils furent conduits à la gendarmerie en recevant de temps en temps des gifles et des coups de pied.

En pensant à toutes les cruautés que les allemands nous ont fait subir, je trouve qu'ils ont bien mérité les malheurs qui leur sont arrivés.

Et je suis fier que les français ne fassent pas de mal aux habitants de l'Allemagne occupée.

Signé: Chapelle M, Anor le 25 mai 1920



C) Ecole des garçons de Anor (centre), dirigée par O Plinquier.

Territoire occupé par les armées allemandes de 1914 à 1918:

C'est le 2 septembre 1914, et sans trouver aucune résistance que les allemands ont occupé notre petite ville. Ils sortaient de Belgique les mains couvertes de sang, nous connaissions quelques-uns des crimes qu'ils y avaient commis et nous étions, les uns inquiets, les autres terrifiés.

Ce fut d'abord le pillage dans les maisons désertées puis des perquisitions dans les maisons habitées.

Le commandant fit afficher que les habitations dans lesquelles on trouverait des armes seraient « foudroyées » et les possesseurs envoyés en Allemagne. Cela me rappelle qu'un soir, vers minuit, je dus intervenir pour tirer d'un mauvais pas les trois conseillers, les seuls présents alors dans la commune, qu'on avait arrêtés après la découverte d'une quarantaine de fusils qui se trouvaient dans une salle de la mairie. C'est une histoire macabre et trop longue à raconter. Mais en cette circonstance comme dans bien d'autres je n'ai pas hésité à risquer ma liberté et ma vie.

Comme j' étais le seul instituteur de la commune resté à mon poste, conformément aux ordres du mi-

nistre, ma conscience et l'autorisation de notre inspecteur primaire M.Cayasse (qui me fut adressée secrètement) m'incita à accepter les fonctions de secrétaire de mairie. J'ai pu rendre de grands services au pays en sauvant les archives, en réorganisant les écoles, en tenant à jour l'état civil, la comptabilité communale, et en faisant de mon mieux pour faire respecter les propriétés des absents. Tout cela a ruiné ma santé et m'a obligé de subir une grave opération. Je suis heureusement hors de danger avec la satisfaction du devoir accompli.

Nous fîmes d'abord partie de la kommandantur d'Hirson, puis passâmes sous l'autorité de celle de Fourmies. L'une et l'autre nous laissèrent de très mauvais souvenirs, mais comme les coupables ont été amnistiés par ceux qui n'ont pas souffert de la guerre, je n'en dirai pas davantage à leur sujet. Leurs sous ordres gendarmes et policiers ont été dignes de leurs chefs sans cœur et sans vergogne.

La soldatesque allemande avide, rapace, au crâne bourré valait mieux que ses chefs. Contributions de guerre, réquisitions de toutes sortes, amendes, prison, travail forcé, brutalités, internement en Allemagne, mise à mort, famine : tout fut prévu et avec un raffinement de cruauté pour faire de nous les plus misérables de la terre. Comme tout était perquisitionné et que nous ne voulions pas mourir de faim, nous cachions le peu qui nous restait de vivres, de sorte que nous étions toujours en défaut et en danger d'être pour le moins puni d'amendes ou de prison.

Nous avons eu en 1916 un inspecteur Boche nommé Glue, pasteur protestant, connaissant très peu la langue française. Il vint une seule fois visiter nos classes, mais conscient de son incompétence, ils nous a laissé faire notre devoir conformément à nos règlements.

Bref, nos écoles furent fermées par ordre de la kommandantur en février 1917. Comme j'étais très malade, j'ai obtenu d'être rapatrié et j'ai dû pour vivre exercer ma profession pendant deux ans à Paris. J'ai fait un effort surhumain pour remplir mes fonctions à l'entière satisfaction de mes chefs. La lettre ci-jointe vous donnera la preuve de ce que j'avance. Mais à présent je sens que j'ai besoin de repos et je me propose de vous envoyer ma demande de mise à la retraite à la fin de cette année.

Anor, le 29 mai 1920, l'instituteur



D) Ville d'Anor; l'école des filles du centre
Territoires occupés par les armées allemandes

1) Généralités : les allemands ont pris possession de la petite ville d'Anor les premiers jours de septembre 1914, sans coup férir. L'autorité militaire s'est mon-

trée tout de suite terriblement sévère, car elle sortait de Belgique, où une résistance imprévue l'avait irritée. Des visites à la mairie amenèrent à la découverte de fusils qu'on n'avait pas eu le temps de faire disparaître. Les quelques conseillers municipaux âgés qui restaient furent menacés de mort. Heureusement l'instituteur put parlementer avec un gradé et lui démontrer l'innocence de ces hommes. Le 8 septembre, l'habitation de l'instituteur fut visitée de la cave au grenier, par 8 hommes, fusil à l'épaule. On cherchait des soldats français cachés et des armes.

Par la suite, et surtout lorsque la commune d'Anor fut rattachée à la kommandantur de Fourmies qui venait de s'installer, en décembre 1914, le régime fut toujours des plus sévères. La population manqua vite du nécessaire, car le sol froid est impropre à la culture, même à celle des pommes de terre qui y sont peu abondantes et de qualité inférieure. Les produits des pâturages : lait, beurre, fromage, œufs, volailles, fruits, étaient réquisitionnés.

2) Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire.

Les écoles n'ont été fermées que momentanément, notamment du 13 février au 19 avril 1917, par ordre non justifié, comme en témoigne la note ci-jointe, puis du 15 décembre 1917 au 1^{er} février 1918, faute de chauffage, et enfin, du 26 octobre 1918 ou 20 janvier 1919, où les classes furent occupées par les troupes allemandes d'abord, françaises ensuite. Il fut enjoint à tous les instituteurs et institutrices de la kommandantur de Fourmies l'ordre de se conformer aux instructions et conseils qui leur seraient donnés par les inspecteurs délégués. Il faut reconnaître que ces inspecteurs ne nous gênèrent pas beaucoup. Nous reçûmes une seule fois la visite de l'un d'eux, le pasteur Glück, dont le rôle fut tout passif, sa connaissance du français étant très restreinte. Les maîtres et les maîtresses durent faire des garderies pendant les grandes vacances. A partir de septembre 1917, les enfants des écoles durent aller, conduits par leurs maîtres et leurs maîtresses, cueillir dans les bois et les prairies, des mûres, des baies d'aubépine, de sorbier, de sureau, etc, des glands, des plantes médicinales, pour livrer à l'autorité allemande. Les enfants ne se prêtaient pas volontiers à ces excursions, à cause de leur but. Elles recevaient avec un ironique dédain le minime salaire qui leur était attribué. Le premier dimanche de septembre 1917, les instituteurs et institutrices furent convoqués pour midi à la kommandantur de Fourmies. Là, ils furent reçus dans une sorte de remise buanderie où un professeur, Fischer, leur montrant des spécimens de fruits à faire récolter, et leur fit une conférence sur les moyens à employer pour obtenir le meilleur rendement possible.

En général, les soldats se sont montrés affectueux et bons avec les enfants, et ceci en recevaient volontiers les caresses et surtout les cadeaux. Les quelques mots allemands, dont la conversation des enfants était émaillée pendant l'occupation, ne paraissent pas avoir laissé de traces.

C) Travaux d'élèves

Devoir fait en classe, sans aide, par l'élève Lesur Renelde, âgée de 13 ans

Souvenirs de l'invasion : dite, avec sincérité et simplicité, celui que vous vous rappelez de la guerre, et faites le récit de l'épisode le plus dramatique dont vous ayez été, soit l'acteur, soit le témoin.

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclara la guerre à la France. Ce fut la grande guerre mondiale. Pendant cette terrible guerre je suis restée à Anor avec les parents et mes deux frères. J'ai assisté d'un terrible épisode dramatique dans le mois de juin 1916, ce que je vais vous raconter. C'était à la campagne, au moment de la fenaïson. Mon père allait faucher avec mon frère dans une prairie éloignée de la maison.

Mon père venait de sortir de la maison, quand il s'aperçoit qu'il avait oublié sa carte d'identité à la maison. Tout à coup, il voit des gendarmes qui arrivaient au village, à bicyclette ; alors mon père retourne à la maison, reprend sa carte et s'en va tout de suite. Mon frère était par devant, il causait avec une personne. N'ayant pas entendu arriver les gendarmes, il oublie de les saluer. Les deux gendarmes descendent de leur bicyclette pour lui demander « pourquoi n'avez-vous pas salué ? ». Et l'un d'eux lui lance une gifle en pleine figure. Mon père ne perd pas de temps, il avait vu l'acte du gendarme, il vient tout près de lui dit : « je ne prétends pas que vous frappiez mon fils, je ferai mon rapport à la kommandantur ». Alors les gendarmes se jettent sur mon père, ils le frappent à coups de plat de sabre, et ils l'emmènent à la prison. Il dut verser une amende, afin de pouvoir sortir, car il était criblé de coups, couvert de sang. Ce souvenir est inoubliable. Je m'en rappellerai jusqu'à la mort car c'est incroyable que des hommes puissent se montrer si inhumains. Les allemands devraient être honteux.

BOUSSOIS PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE ~1914-1918~

Ecole des garçons

Généralités:

- ◆ Les allemands ont pris possession de la commune de Boussois le 6 septembre 1914.
- ◆ La prise de Boussois a eu lieu après un bombardement intensif et des combats sanglants d'infanterie.
- ◆ Pendant le bombardement et après les ordres de l'autorité militaire française, la population civile dut se réfugier dans l'usine des « glaces ». Le 6 septembre, dans la matinée, les allemands ont fait sortir tout le monde de la glacerie qui ont fait aligner 13 civils (hommes) sur un talus situé sur la rive gauche de la Sambre. Sur l'ordre d'un chef, les 13 civils ont été fusillés en présence la population. Plusieurs de ces civils ont été fusillés en présence leurs parents. Entre autres un civil a été fusillé en présence de sa femme, de son enfant, sa mère, et de sa tante. Trois autres civils ont été tués en divers endroits. Quantité de maisons furent détruites ou endommagées dans le bombardement. Pendant que flambaient les maisons incendiées volontairement par les allemands, la population civile a été emmenée en Belgique, sous escorte allemande, puis abandon-

née avec défense de rentrer à Boussois. Les hommes valides ont dû conduire à brouette les vieillards et les invalides. Quelques personnes réfugiées dans une cave, près de la glacerie, et découvertes par l'ennemi après le départ de la population, ont été emprisonnées au fort pendant deux jours, puis relâchées. Après la reddition de Maubeuge, quelques habitants les plus hardis rentrèrent dans la commune. Les hommes ont dû procéder à l'enfouissement des bestiaux et des chevaux tués pendant le bombardement. Ensuite la population, à intervalles irréguliers, rentra et constata de pillage de ces habitations. La terreur s'est dissipée par la suite, quoi qu'on ait eu à subir des vexations de toutes sortes.

Rapport de l'autorité ennemie avec la population scolaire

- ◆ Les écoles ont été fermées en 1914 par suite des dégâts occasionnés par le bombardement. L'école des garçons et le logement de l'instituteur ont été occupés pendant plusieurs mois par un poste militaire allemand. L'instituteur a fait classe dans la mairie, puis il a repris possession de sa classe en février 1915. En 1916, 1917, et 1918, les locaux scolaires, part ordre de l'autorité allemande, (FIN DU DOCUMENT)

BETTRECHIES PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE ~1914-1918~

territoire occupé par les armées allemandes

1) Généralités:

- a) *A quelle date les allemands ont-ils pris possession du village ?* Le 28 août 1914
- b) *La prise de possession s'est-elle effectuée à la suite d'escarmouches, de combats sanglants ou sans coup férir ?* Une escarmouche a eu lieu entre Bettrechies, Bellignies, Houdain et les Anglais se sont retirés sur le Quesnoy.
- c) *Quelle a été l'attitude de l'autorité militaire à l'égard de la population pendant les premiers jours ? Dans la suite de l'occupation ?* Une dizaine de hulans sont passés dans le village, et le chef, le revolver à la main, demanda du lait à boire à une jeune fermière et la força à boire avant lui. Pendant l'occupation, ils ont été convenables, même les soldats fournissaient aux habitants de ce qui manquait.
- d) *Pouvez-vous rapporter quelques propos authentiques tenus par des officiers ou des soldats, et qui soit caractéristiques de leur état d'esprit ou de l'opinion publique en Allemagne à cette époque ?* Des soldats ont dit qu'à leur retour, ils brûleraient tout et abattraient les arbres.
- e) *Pouvez-vous citer quelques ordres ou prescriptions émanant de l'autorité ennemie, où se manifestait plus spécialement son système de « guerre aux civils » ?* L'autorité ennemie forçait les habitants à cueillir des orties, les faire sécher, et leur livrer. Les hommes de 15 à 60 ans et les jeunes filles devaient travailler ; étaient maltraités ceux qui refusaient. Défense d'avoir chez soi de la farine, du blé, des pommes de terre en grande quantité, et surtout de manger des poules, même des œufs.
- f)

2) Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire.

- a) *Les établissements d'instruction (écoles) ont-ils été ouverts pendant toute la durée de l'occupation ? Ou momentanément fermés, ou ont-ils été fermés pendant toute la guerre ?* L'école est restée ouverte presque toute l'occupation. Fermée 2 fois par ordre pour manque de charbon et occupée dans le courant d'octobre 1918 par les soldats de la télégraphie sans fil et ensuite par la Croix-Rouge : elle servait au pansement des blessés.
- b) *Quelles ont été les prescriptions particulières édictées par les allemands à l'égard des établissements d'instruction ? (joindre documents si possible).* En 1915, il exigèrent une fréquentation régulière ; les absents devaient être signalés tous les 15 jours à la kommandantur. De juin 1915 à la fin septembre 1916, le gouvernement de Maubeuge établissait des coupons pour le paiement des instituteurs. Ces coupons étaient réglés à la caisse d'épargne de Maubeuge après visa de la kommandantur (ci-joint

document).

- c) *Le commandant de place s'est-il immiscé dans les services de l'enseignement ?* Non
- d) *Des officiers délégués aux inspecteurs allemands ont-ils émis la prétention de contrôler l'enseignement ? Ont-ils pénétré dans l'école ? interrogé les élèves ? Etc* non.
- e) *Les élèves des établissements (écoles) ont-ils été contraints à quelques travaux manuels ? Quelle a été l'attitude des élèves dans ces circonstances ?* En juin 1917, un inspecteur de culture voulait faire couper des chardons par tous les enfants de l'école, sous la surveillance de l'instituteur ; celui-ci s'y opposa, disant que ce travail ne devait pas être fait par des enfants et il eut gain de cause. Mais vers octobre de la même année, les filles, sous la conduite d'une jeune femme, furent obligées de cueillir des plantes médicinales, et les garçons, surveillés par un homme, ramassèrent des mures et des baies. D'après les ordres donnés, l'instituteur devait surveiller les enfants, mais il refusa de le faire.
- f) *Qu'elle a été, en général, l'attitude du soldat à l'égard des enfants ? Les enfants à l'égard des troupes ?* Les troupes en repos dans la commune étaient convenables avec les enfants et ceux-ci leurs rendaient la réciprocité.
- g) *Le séjour des troupes a-t-il influé sur le parler local ? Quelques mots plus ou moins déformés, y ont-ils pénétré, et paraissent-ils devoir persister ?* Pendant l'occupation et causant avec les soldats, les enfants parlaient quelques mots allemands. Mais depuis leur départ, ces mots sont oubliés. 1^e goutenam qui veut dire bonjour ; 2^e : ya qui veut dire oui ; 3^e nix qui veut dire non ; 4^e morgen qui veut dire demain ; 5^e goutt qui veut dire bon

h)

3) Territoire occupé par les armées françaises et alliés, généralités et les rapports des troupes avec la population

- a) *Quels sont les troupes alliées qui ont occupé notre village ?* Les troupes anglaises.
- b) *S'est-on battu dans la région ? A quelle date ?* Les 5, 6, 7 novembre 1918. Les allemands postés à l'entrée du bois de Bellignies et sur Gussignies ont tiré sur les Anglais, le 5 septembre ; le sixième jour de l'entrée des alliés, les allemands ont bombardé le village ; le 7, le bombardement fut très fort, la maison de l'instituteur a reçu un obus, et l'école a été endommagée par les obus qui ont éclaté aux environs.

Les soldats anglais ne sont restés que quelques jours et n'ont eu aucune relation avec les enfants qui étaient dans les caves .

Bettrechies, le 30 mai 1920

l'instituteur, E Brenon

LETTRE DE LAZARE CARNOT AU COMITE DE SALUT PUBLIC

annonçant la victoire de Wattignies et le déblocus de Maubeuge

Commémoration des 120 ans de la bataille de Wattignies

Avesnes le 6e jour de la 3e décade du 1e mois de l'an 2 de la république une et indivisible. [26 vendémiaire an II, 17 octobre 1793]

Carnot représentant du peuple près de l'armée du Nord à ses collègues composant le comité de salut public.

Triomphe à la liberté, gloire aux armées de la république.

Les ennemis sont chassés, le siège de Maubeuge est levé. Ci-joint la lettre datée de Maubeuge par laquelle nous rendons compte de ce succès décisif à la convention nationale. Je vous prie de faire déclarer de nouveau que l'armée du nord a bien mérité de la Patrie; jamais décret n'aura été plus juste ; je vous prie aussi de faire approuver la mesure par laquelle nous avons fait donner des secours provisoires au malheureux habitants des campagnes incendiées par les brigands de l'Autriche. Donnez connaissance à la convention des détails que vous avez reçus de nous par nos dépêches précédentes, il est important néanmoins que vous ne parliez pas de notre force qui n'est que de 50 000 hommes, il faut pour la suite des opérations ultérieures que les ennemis nous croient beaucoup plus forts. Nous avons trouvé les habitants de Maubeuge très froids et la garnison très molle. Elle eut pu en faisant des sorties perpétuelles pendant l'action harceler l'ennemi de manière que notre victoire eut été beaucoup plus avantageuse par la prise que probablement nous aurions faite de toute l'artillerie ennemie. Les citoyens de Maubeuge ne nous ont pas reçu avec les transports qu'on devrait manifester ce semble envers des libérateurs ; nous allons travailler à électriser un peu le pays et à y remonter l'esprit public. Je ne puis rien vous dire encore de nos projets; l'ennemi qui craignait une déroute complète s'est hâté de faire sa retraite, un brouillard des plus épais auquel la pluie a succédé l'a favorisé en nous dérobant sa marche, sa retraite a été régulière et il n'a point perdu son ensemble ; mais nous croyons son armée absolument découragée. Je crois que sa perte a été de 4000 hommes à peu près. Nous avons eu de notre côté 2000 hommes environ tant tués que blessés. L'affaire a été des plus chaudes, il est peu d'exemples d'un combat de 48 heures poursuivi avec un pareil acharnement. L'armée est vraiment digne des plus grandes éloges.

Jourdan est digne du commandement qui lui a été confié ; cependant le succès lui était nécessaire, il était perdu s'il eut échoué. On le dénonçait déjà

comme un traître et moi aussi, pour avoir tiré des villes les garnisons pour les joindre au corps de l'armée. C'est un brave et honnête sans-culotte que Jourdan ; le général Duquesnoy est aussi très bon. Les autres tels que Balland, Fromentin, Lemaire, ont beaucoup de bonne volonté mais sont faibles en talent. Cordelier n'a pas paru; je crois que le général en chef ne sait pas encore où il demeure ; c'est peu de choses à ce qu'il me semble. L'armée est toute éparpillée. Le succès la décompose aussi bien que les réserves. Demain elle va se reposer, se rallier, se mettre en état d'espérer de nouveau. Je vais combiner avec Jourdan les opérations ultérieures, après quoi je me rendrai auprès de vous. Ce sera le plus tôt possible. Si vous voulez que cette victoire mémorable et qui sauve la république ait un nom particulier, vous pouvez l'appeler l'affaire de Wattignies car c'est ce village qui a été le théâtre du combat qui a fixé la victoire : il a été pris et repris cinq fois de suite, trois fois par nous, et deux fois par l'ennemi, mais c'est nous qui, étant restés les maîtres de cette position, avons tellement serré l'ennemi, qu'il a jugé à propos de battre en retraite au plus vite. Nous tâcherons de ne pas nous en tenir là, mais je ne puis vous dire ce que nous ferons, l'ennemi n'ayant comme je vous dis conservé son ensemble, plus que nous-mêmes. Je me propose de vous porter moi-même les résolutions qui seront arrêtées. Notre fatigue est excessive.

Salué fraternité

Signé: Carnot

Je vous prie d'ouvrir la lettre que nous envoyons à la convention nationale avant de la remettre au président. Il est bon que vous ayez connaissance de ce qu'elle contient, quoique le récit soit très succinct. Vous aurez des détails par la lettre officielle que Jourdan doit adresser au ministre.

Cette lettre est la troisième que je vous écris aujourd'hui, une le matin à six heures, lorsque nous ne savions pas encore ce qu'avait fait ennemi, et datée d'Avesnes, la seconde écrite de Maubeuge, et adressée à la convention nationale. C'est celle ci jointe, et la troisième est celle-ci que je vous écris d'Avesnes où nous sommes revenus pour faire passer à Maubeuge les subsistances et autres objets qui lui manquent.

Il était temps de la ravitailler.

à vos nos le 6^{ème} jour de la 3^{ème} décade du 1^{er} mois de l'an 2^o 93
la rep. une et indivisible (conservation)

et Carnot représentant du peuple près l'armée du
nord. ses collègues composant le Comité de salut public

trionphe à la liberté, gloire aux armes de la république,
les ennemis sont chassés, le siège de maubeuge est levé. ci joint
la lettre datée de maubeuge par laquelle nous rendons compte
de ce succès décisif à la convention nationale. je vous prie
de faire déclarer de nouveau que l'armée du nord a bien mérité
de la patrie, jamais levet n'aura été plus juste; je vous prie aussi
de faire approuver la mesure par laquelle nous avons fait donner
des secours provisoires aux malheureux habitants des campagnes
incendies par les brigands de l'Autriche. donner connaissance
à la convention des détails que vous avez reçus de nous par
nos dépêches précédentes, il est important néanmoins que vous
ne parliez pas de notre force qui n'est que de cinquante mille
hommes, il faut pour le succès des opérations ultérieures, que
les ennemis nous croient beaucoup plus forts. nous avons trouvé
les habitants de maubeuge très froids et la garnison très molle.
elle eût pu en faisant des sorties perpétuelles pendant
l'action harceler l'ennemi de manière que notre victoire
eût été beaucoup plus avantageuse par la prise que probablement
nous aurions faite de toute l'artillerie ennemie. les citoyens de
maubeuge ne nous ont pas reçus avec les transports qu'on devrait
manifeste le sensible orgueil des libérateurs; nous allons travailler
à électriser un peu le pays et à y remonter l'esprit public.

je ne puis rien vous dire encore de nos projets l'ennemi qui
craignait une déroute complète s'est hâté de faire sa retraite, un
brouillard des plus épais auquel la pluie a succédé, la foudre en nous



LES CARNOT DE COTE D'OR

Cette famille a donné à la France d'éminents hommes politiques et scientifiques français, dont:

A) **Claude Abraham Jean Jacques CARNOT** est notaire royal, et avocat à la cour. Il épouse le 12/01/1745 à Nolay, Margueritte POTHIER, dont:

- ♦ Jeanne Claudine (29/04/1750-1825).
- ♦ Joseph François Claude, duc d'Aumont (22/05/1752-31/07/1835 Paris), conseiller à la cour de cassation, chevalier de la légion d'honneur.
- ♦ Lazare Nicolas Margueritte (13/05/1753-02/08/1823 Magdebourg (Allemagne)). Voir (B).
- ♦ Claude Margueritte (1754-15/03/1808 Châlons-sur-Saône), procureur général
- ♦ Claude Marie Carnot de Feulins (15/07/1755-17/07/1836 Autun), général, maréchal de camp, député du Pas de Calais, inspecteur général des fortifications, chevalier de la légion d'honneur.
- ♦ Jean François Reine (02/03/1760-03/08/1829), notaire et avocat, avocate et maire de Nolay.
- ♦ Bernard (1767-1826 Beaune), receveur des domaines

B) **Lazare Nicolas Margueritte CARNOT** naît le 13 mai 1753 à Nolay (Côte-d'Or); il épouse Sophie Marie Dupont de Moringhem le 17/05/1791 à Salperwick, dont:

- ♦ Nicolas Léonard (01/01/1796 Paris-04/08/1832 Paris), fondateur de la thermodynamique.
- ♦ Lazare Hypolite (06/08/1801 Saint-Omer-15/03/1888 Paris), sénateur, ministre, dont Marie François SADI CARNOT (voir C).

Il laisse une œuvre scientifique importante. Dès 1783, il étudie les lois du choc, et énonce la loi de conservation du travail. Il est, avec Monge, l'un des créateurs de la géométrie moderne. Il est l'un des 72 savants dont le nom est inscrit sur la tour eiffel



Lazare Carnot

Capitaine du génie, il est élu par le Pas-de-Calais à la Législative. Membre du Comité de Salut public, il organise les armées et devient «l'Organisateur de la Victoire». Voir l'article page précédente. Membre du Directoire, ministre de la guerre de Bonaparte, il s'oppose ensuite à l'Empire et se retire de la vie publique. En 1814, il offre ses services à Napoléon qui lui confie le commandement d'Anvers puis la charge

de ministre de l'intérieur durant les Cent-Jours. Il est nommé Grand-Croix de la légion d'honneur. Exilé par les Bourbons, il part à Varsovie puis à Magdebourg où il meurt le 02/08/1823.

La loi du 24 mai 1849, votée par 518 voix contre 24 autorise le retour en France de ses cendres. Il faudra attendre 31 ans pour que Lazare Carnot reçoive les honneurs du Panthéon:

Parti de Magdebourg le 02/08/1889 accompagné de l'un de ses fils et de M. Poubelle, préfet de la Seine, le convoi funèbre gagne la France où il arrive le lendemain à Jeumont pour son premier arrêt en terre française, où l'attendent les municipalités de Marpent et Jeumont à 15h30. Les douaniers présentent les armes, puis les sociétés de musique jouent la Marseillaise. Le maire de Jeumont, lors de son discours, dit sa fierté d'être le premier Français à saluer les cendres d'un grand homme que les lois de l'exil ont laissé mourir à l'étranger.

Nouvel arrêt à Maubeuge où l'on a fait sonner les cloches. Le convoi est accueilli par une foule nombreuse, les municipalités de Maubeuge et Wattignies, les officiers du 145e RI, au son de la Marseillaise. Le maire, M. Walrand prononce un discours: « Lazare Carnot, au nom des petits-fils des soldats de Wattignies, au nom de ma ville natale délivrée par toi des souillures de l'ennemi, je dépose sur ton cercueil ce témoignage de reconnaissance, emblème de gloire et d'immortalité ». Une couronne est amenée, faite de feuilles de chêne et de laurier, entourée d'un ruban où l'on peut lire: « La ville de Maubeuge à son libérateur—15 et 16 octobre 1793 »

C) **Marie François SADI CARNOT** naît le 11/08/1837 à Limoges, fils de Lazare Hypolite et de Grâce DUPONT. Ingénieur des ponts et chaussées, 5e président de la république, assassiné à Lyon le 25/06/1894.

Le 05/11/1893, il vint à Maubeuge inaugurer le monument commémoratif de la bataille de Wattignies, dont son grand-père avait été, cent ans plus tôt l'un des artisans

Regret des habitants de Wattignies ne n'avoir pu voir le président fouler le sol où son grand-père avait sauvé la France. Wattignies est devenu en mars de l'année suivante WATTIGNIES LA VICTOIRE.



Le monument commémoratif

LETTRE DE DUQUESNOY A SES COLLEGUES A ARRAS

Avesnes le 18 octobre 1793, l'an deux de la république française, une et indivisible

Citoyens collègues,

Je vous envoie quatre Jean-foutres à raccourcir. Le premier est le général de brigade Gratien; il a formellement désobéi à l'ordre de son général de division qui lui avait ordonné d'attaquer et de charger l'ennemi dans le village de Wattignies.

S'il eût exécuté cet ordre, la bataille aurait été gagnée trois heures plus tôt et nous aurions eu le temps de profiter complètement de notre victoire ; et des douze à quinze mille hommes qui étaient sur les hauteurs de Wattignies, ils auraient été tous enveloppés et il ne s'en serait pas sauvé un. Mais ce traître, ce lâche, loin d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu, ordonna la retraite, nous fit perdre bien du monde et faillit nous faire perdre la bataille.

Le second est le commandant du 25ème régiment de cavalerie (Jean-Louis FERRAND ?), qui aussi a refusé d'obéir aux ordres du général Fromentin, qui lui avait commandé de charger l'ennemi avec son régiment. Au lieu d'obéir il fit demi-tour à droite et foutit (sic) le camp, ce qui dérangerait beaucoup nos affaires et nous fit perdre plusieurs braves républicains.

Le troisième est le commandant temporaire de cette ville (le général Chancel, guillotiné le 6 mars 1794), plein de respect pour Cobourg et ses agents. La preuve en existe: les égards qu'il eut pour le prince de Anhalt-Köthen, le lieutenant-colonel du régiment de Cobourg, qu'il fit transporter avec beaucoup de soins dans une maison bourgeoise, pour le faire panser, tandis que nos frères sont couchés dans une église, comme dans une grange. Je les ai visités tous ce matin ; ils se sont plaints de ce défaut. Comment se fait-il qu'on ait plus d'égards pour certains de nos ennemis que pour nous.

Le quatrième est un irlandais, nommé Mandeville, que j'ai entendu nommer ce matin M. le Marquis. Comme je n'aime pas les marquis, je vous l'envoie.

Nous avons eu dans nos deux journées de combat près de seize cents blessés et huit cents tués. L'ennemi a perdu, sans compter ses blessés, six mille hommes au moins. On est encore occupé en ce moment à les faire enterrer. Ils nous ont aussi laissé deux voitures de fusils au moins, qu'on a ramassés sur le champ de bataille.

Salut et fraternité

COMPLEMENT

Bulletin N°12 - Raoul Dessale

Dans le bulletin numéro 12, page 13, il est fait mention du conseil de guerre sommaire qui s'est tenu près du calvaire de Rousies. Il concernait Raoul DESSALE, surnommé « coucoule » le 3 septembre 1914. Ce dernier a été fusillé dans le bois des « bons pères » à Rousies.

Le dépouillement des registres de décès effectués par J.P. a permis de retrouver l'acte de décès. En effet, cet acte n'a pas été transcrit en 1914, mais en 1923:

N°7, 1^{ère} transcription d'un jugement de constatation de décès. Vu la signification à nous faite le huit janvier mil neuf cent vingt trois de la grosse d'un jugement rendu par le tribunal civil d'Avesnes à la date du quatorze décembre mil neuf cent vingt deux, nous transcrivons ici le dispositif du dit jugement:

"Par ces motifs, le tribunal déclare que **André Marcel DESSALLE**, né à Recquignies le 31 août mil huit

cent quatre vingt quatorze, de Adolphe Dessalle et de Dimus Irma, célibataire, domicilié au dit Recquignies, est décédé à Rousies en août mil neuf cent quatorze. Dit et ordonne que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres de la commune de Rousies et que mention en sera faite partout où le besoin sera."

Transcrit le neuf janvier mil neuf cent vingt trois, neuf heures, par Nous, Emile Pouplier, maire de Rousies.

L'acte laisse penser que les parents ne connaissaient pas les circonstances et la date du décès de leur fils.

Il est probable qu'ils ont préféré taire ces faits lors de la demande de constatation de décès. A ma connaissance, ils n'ont pas demandé la révision du procès. Il était certainement innocent, mais le climat suspicieux qui régnait à l'époque n'a pas joué en sa faveur.

BOUSSOIS EN 1944:

CONSTITUTION DU COMITE PROVISoire DE LA LIBERATION

N°923 Séance du 5 septembre 1944

Constitution d'un comité local provisoire de libération

Par ordre du comité supérieur de la république à la libération, les conseils municipaux étant dissous, un comité provisoire de la libération doit être formé dans chaque commune. Le 6 septembre 1944 à 20 heures, la commune de Boussois a donc formé son comité provisoire de libération dans les formes prescrites par les autorités supérieures, c'est à dire:

1°) peuvent faire partie du comité provisoire de libération la moitié des conseillers en fonction, qui, par leur gestion pendant l'occupation, n'ont pas démérité aux yeux de la population, et par leur attitude et les services rendus à la cause de la résistance clandestine, ont mérité la confiance placée en eux par les divers groupements de résistance.

2°) un représentant de chaque groupe de résistance

3° un représentant des groupes anciens combattants

4°) un représentant de la CGT

5°) un représentant de la famille et œuvres sociales

Le comité provisoire de libération est composé comme suit:

1°) cinq membres du conseil municipal en fonction sont nommés, qui sont : MM. Leroy Gaston, Clémenceau Arsène, Delsaux Victor, Dassonville Fernand, Watteau Emile.

2°) un représentant du F.N.: M. Wéry Robert

3°) un représentant de ORA: M. Lacroix Victor

4°) un représentant du parti communiste : M. Gueffier Toussaint

5°) un représentant des anciens combattants :M. Canonne Eugène

6°) une représentante de la famille et œuvres sociales: Mme Martineau Valentine

7°) un représentant des combattants républicains: M. Lemart Moïse

8°) un représentant du groupe des glaces: M. Vassaux Marcel

9°) un représentant de la C.G.T. : M. Vroonhove René

10°) un représentant des F.T.P: M. Lemire Daniel

Le comité ainsi constitué et composé de 14 membres a procédé à la nomination de son président par vote

à bulletin secret.

M. Robert Wéry ayant obtenu la majorité est nommé Président.

Le comité procède ensuite à la nomination d'un premier et d'un deuxième adjoint ou vice-présidents.

M. Leroy Gaston est nommé 1^e adjoint ou vice président

M. Canonne Eugène est nommé 2^e adjoint ou vice président

M. Le président donne pleins pouvoirs aux vices présidents ou adjoints pour signer et régler en son nom, toutes les questions d'ordre administratif, d'état civil et de mairie.

Le comité de libération siège immédiatement et sur la proposition de son président, nomme diverses commissions, notamment :

1°) commission du ravitaillement. Sont nommés:

Président: M. Gueffier Toussaint

Membres: Vroonhove René, Renne Germain, Bas Jean, Watteau Emile, Lemart Moïse

2°) commission des finances. Sont nommés:

Leroy Gaston, Canonne Eugène, Clémenceau Arsène, Dassonville Fernand. Mme Rousies Yvonne est régisseur des recettes.

3°) commission de contrôle des prix. Sont nommés:

Lemart Moïse, Mme Martineau Valentine, Vroonhove René, Gueffier Toussaint.

4°) commission pour assistance à la famille et aux nécessiteux:

Mme Martineau Valentine, Leroy Gaston, Clémenceau Arsène, Lemart Moïse.

A la suite de ces formations de commissions, M. Le président émet les vœux suivants:

1°) pour la commission de ravitaillement:

Interdiction absolue de l'abattage familial par les cultivateurs.

Interdiction formelle de vendre les céréales : produits laitiers et pommes de terre qui doivent être exclusivement distribués au titre du ravitaillement général. Chaque membre de la dite commission a reçu pleins pouvoirs à cet effet.

2°) pour la commission du contrôle des prix:

Chaque membre de cette commission a reçu pleins pouvoirs pour effectuer des contrôles et sondages des prix pratiqués et appliqués chez tous les commerçants et des sanctions très graves seront prises contre les délinquants.

3°) pour la commission assistance à la famille et aux nécessiteux:

Les membres de la commission son chargé de s'assurer dans quelles conditions vivent actuellement plusieurs familles de grands malades et nécessiteux, ainsi que deux familles de patriotes morts au champ d'honneur. Pour ceux-ci, un secours de 2000 FRF en argent leur a été déjà attribué.

Le comité a mis sur pied le ravitaillement en pain de la commune. Une batteuse fonctionne depuis plusieurs jours et quelques convois de farine ont été ramenés des moulins avoisinants.

M. Le président adresse ses félicitations les plus vives aux membres du comité. MM. Gueffier et Vroonhove, qui partis à la farine le samedi 2 septembre, en pleine bataille, sont revenus avec leur chargement et leur mission remplie sous l'escorte des troupes libératrices. Le comité ayant examiné toutes les questions urgentes, la séance est levée.

N° 953 séance du 4 janvier 1945

Réorganisation du comité de libération.

M. Le président donne connaissance au comité d'une note de M. Le sous-préfet d'Avesnes, en date du 16 janvier, émanant du comité départemental de libération, qui, après étude du dossier de réorganisation municipale de la commune, formule les observations suivantes :

"Il convient que le comité local de libération soit constitué par un représentant de chaque tendance

de la résistance sur le plan local ; le comité sera invité à réexaminer la question de réorganisation de l'administration municipale et à m'adresser d'urgence, toutes propositions utiles à cet égard".

M. Le président fait remarquer au comité de libération qu'il est nécessaire de réviser la formation du comité primitif, étant entendu que plusieurs vacances se sont produites par suite de décès ou autres motifs.

Le vote donne les résultats suivants :

Wéry Robert: F.N.

Leroy Gaston: O.C.M

Canonne Eugène: A.C

Mme Martineau Valentine: U.F.F

Ramette André: groupe Glaces

Vroonhove René: C.G.T

Brischaux André: F.T.P

Lamy? Gérard: CFTC

Couture Georges: F.U.J.P

Seve Charles: socialiste

Gueffier Toussaint: communiste

Lemart Moïse: A.C.R

Dassonville Fernand, Clémenceau Arsène et Watteau Emile ex conseillers municipaux.

Président; Wéry Robert, Vices Présidents: Leroy Gaston et Vroonhove René

[Dans les délibérations suivantes, le président est Gaston Leroy]

Les élections municipales ont lieu le dimanche 13 mai 1945. Le jeudi suivant, René Vroonhove est élu maire.

BAPTEME DES RUES ET PLACES DE LA COMMUNE DE BOUSSOIS

N° 940 séance du 15/11/1944

Baptême des rues et places de la commune

M. Le président fait connaître à la délégation municipale que pour honorer la mémoire des enfants de la commune morts pour la libération, il serait souhaitable de donner leurs noms à certaines places des rues de la cité.

La commune de Boussois ne possède aucune rue ayant une appellation digne d'intérêt.

En conséquence, il demande à la délégation muni-

pale de bien vouloir baptiser les deux places publiques et quatre rues principales au nom des fusillés de Seclin et des FTP, tous enfants de Boussois, et qui ont payé de leur vie la libération de la France.

La délégation municipale :

Considérant comme justifiée la proposition de son président.

Considérant que la commune de Boussois ne possède aucune appellation de rue digne d'intérêt, délibère :

1°) la place dite "place de l'église" sera appelée "place de l'Abbé Raymond Bertholus".

2°) la place dite "place de la mairie" sera appelée "place Victor Lacroix".

3° la rue dite "rue des français" sera appelée "rue Gilbert Lanthier".

4°) la rue dite "rue de Maubeuge" sera appelée "rue Eugène Chimot".

5°) la rue dite "rue des corbeaux" sera appelée "rue Oscar Delcourt".

6°) la rue dite "rue d'Elesmes" sera appelée "rue Adrien Moronval".

La cérémonie officielle aura lieu le dimanche 10 décembre 1944 à 13h00.

Rassemblement des sociétés étrangères et locales place du marché à 13h00.

LE RENDEMENT DU PAIN

Boussois

N°319 séance du 28 mars 1915: rendement du pain à augmenter

Présents: MM. Boulogne, Brasseur, Wallerand, Durieux, Alfred Baras, Ed. Renne, Alfred Moyeux, Alfred Pouplier.

Le Maire expose au conseil municipal que dans une réclamation faite hier près de Mr Biget à Maubeuge, concernant l'écart en farine fait par la commission de ravitaillement au préjudice de la commune, et qu'il lui était très difficile d'arriver à rationner tous les habitants, il lui fut répondu :

Les boulangers doivent vous fournir 142k500 de pain par 100kg de farine soit 15 pains de 1k500 par balle. Voyant le rendement inférieur aux autres communes, il prie MM. les conseillers d'approuver et d'insister près les boulangers pour obtenir définitivement le poids indiqué ci-dessus.

Si les boulangers d'autre part ne peuvent garantir cette solution, le conseil statuera à nouveau sur les moyens d'opérer et arriver enfin à ce résultat ordonné.

Le conseil accepte cette proposition intéressante et de toute urgence a signé aussitôt connaissance.

N°322 séance du 4 mai 1915: distribution de pain

Après délibération, le conseil municipal émet l'avis que les boulangers doivent fabriquer le pain la veille à seul fin d'éviter

les en moins constatés sur le poids de chaque pain, les pains seront pesés dès l'arrivée au magasin, la livraison doit en être faite à 9 heures au plus tard pour faciliter la livraison.

LES OTAGES A BOUSSOIS FIN 1917

N°337 séance du 23 juillet 1917 7h du soir: liste des otages

M. Wallerand, expiré au 1er juillet

M. Durieu, id

M. Lemaire Jean, du 1e juillet au 1er septembre

M. Carlier Lemire, du 1e juillet au 1er septembre

M. Depret Constant, du 1e juillet au 1er septembre

M. Arnould Emile, du 1er septembre au 1er novembre

M. Depret Narcisse, du 1er septembre au 1er novembre

M. Moulin Oscar

M. Maréchal Pierre

M. Taviaux Arthur

M. Decroix Alfred

M. Stordeur Henri

M. Verheylesonne François

M. Mouchart Aimable

M. Dubuisson André

M. Decroix Gaston B

PETITES HISTOIRES LOCALES

Accusée faussement, elle tombe morte

Paru dans le petit Parisien. N° 11251 du 18/08/1907

De notre correspondant particulier. Maubeuge le 17 août 1907

Le Parquet d'Avesnes s'était rendu hier, à Rousies, chez Melle Laure Bucquoy, débitante, à la suite d'une lettre anonyme qui lui avait été adressée, et d'après laquelle des faits scandaleux se seraient produits dans son établissement.

Une enquête fut ouverte par la gendarmerie qui reconnut la fausseté de cette imputation, mais Melle Bucquoy, en apprenant qu'elle avait été accusée, fut prise d'une telle émotion qu'elle tomba morte de saisissement.

Laure Bucquoy, 40 ans, née à Saint Rémy du Nord, était débitante de boissons rue de la gare.



Arrestation du nommé Denivelles porteur de lettres venant du curé de Ro(u)sies (Jean Jacques Hemel), émigré, à son frère Hemel

Du 21 mars 1793

Le vingt et un mars l'an deuxième de la république française nous les maire et officiers municipaux de la commune de Maubeuge, sur la déclaration et rapport à nous faits par notre collègue Romain Joseph Lespere, officier municipal de garde à la municipalité, qu'il avait fait conduire en prison de cette ville un étranger qui était entré, et conduit à la dite municipalité à trois heures de relevé sur le doute de la validité de son passeport qui n'est signé que d'une personne et écrit à la main auquel il a été demandé ses papiers qu'il a donnés avec son portefeuille. Nous avons séance tenante ouvert le dit portefeuille dans lequel nous avons trouvé une route et deux paquets adressés au citoyen Hemel rue des ci devant sœurs noires, vu que nous avons ouvert étaient sous l'enveloppe, une lettre au dit Hemel et une à l'adresse de Mademoiselle Vanderstraten l'ainée à Beaumont, que ces lettres nous ayant démontré une correspondance continue dudit Hemel avec un émigré, nous avons arrêté que le présent procès verbal serait envoyé au citoyen Marchant, juge de paix, avec le paquet ouvert ayant remis les lettres dans l'enveloppe, le paquet clos et les deux pistolets trouvés sur l'expres (sic) emprisonné audit Maubeuge les dits jour mois et an que dessus.

Signé PJ Bertaux, notable, Audin, officier royal et Félix Six officier

Jugement

Vu par nous Antoine Philibert Marchant, juge de paix et officier de police de la ville de Maubeuge, la plainte des officiers municipaux de cette ville en date du vingt et une de ce mois, les pièces vantées en cette saisie sur un inconnu, les mandats d'amener par nous délivré le même jour à la charge de cet inconnu et du citoyen Hemel demeurant en cette ville, ensemble l'interrogatoire de ce dernier et de Jean François Harcq ci devant huissier demeurant à Nivel-le inconnu ci-devant appelé.

Vu aussi les lois des huit avril et vingt trois août dernier.

Attendu que le dit Harcq n'est nullement répréhensible pour avoir été porteur d'un paquet contenant douze cent soixante cinq livres, et de deux lettres anonymes qui ne contiennent rien de contraire à la sureté de la république, que d'ailleurs il résulte de son interrogatoire qu'il ne savait le paquet contenir autre chose que des assignats, attendu que la peine portée contre le dit Hemel pour receler des effets et revenus des français émigrés est dictée par les lois ci-dessus.

Nous, juge de paix ci-dessus avons mis et mettons lesdits Hemel et Harcq en liberté, ordonnons au premier de faire les déclarations des biens et revenus de son frère et de tous autres dont il est dépositaire conformément aux dites lois et pour ne pas m'avoir fait ainsi que lui prescrivait les articles quatorze du décret du huit avril dernier et (article) trois du vingt trois août suivant l'avons renvoyé par-devant la municipalité de cette ville pour par elle être agi ainsi qu'il en est dit aux articles quatre et cinq de cette dernière loi et en second de sortir des terres de la république sur le champ lui faisons défense de récidiver sous peine d'être regardé comme suspect et jugé comme tel et sera copie de la présente sentence envoyée à la municipalité.

Fait à Maubeuge ce vingt quatre mars mil sept cent quatre vingt treize le second de la république française

Signé Marchant

NATIFS DE ROUSIES ET MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

NEULLIES Emile Fernand, dit Edmond BEUGE, naît à Rousies le 01/02/1846, fils de Jules Joseph NEULLIES et d'Adèle Joséphine THOMAS. Issu d'une famille modeste, il reste, selon ses propres déclarations " l'ami de l'ouvrier et du paysan dont il partage les jeux populaires ".



Ingénieur des Arts et Manufactures, architecte, il sera conseiller municipal, puis adjoint au maire de Maubeuge pendant 38 ans. Il tient des rubriques patoisantes dans le journal La Frontière et publie au profit des pauvres un " vocabulaire maubeugeois " particulièrement savoureux, réédité en 1995 par les Amis du Livre.

Sa maison du faubourg Saint Lazare fut incendiée par l'explosion de la poudrière de Falize en 1914. Arrêté le 10 janvier 1918 par mesure de représailles avec quelques autres notables (l'Allemagne réclamait en vain le retour des otages Alsaciens-Lorrains gardés en France), il eut juste le temps de faire une petite valise contenant " deux mouchoirs de poche, une serviette de toilette, un veston, deux chemises et un petit pardessus gris ", avant d'être dirigé vers Hirson, puis la Russie.

Un habitant de Rousies, Léopold Jules TROKAY, directeur de laminoirs, l'accompagne. Le froid est intense, M. NEUILLES, âgé de 72 ans, est malade. Comme un fonctionnaire de la ville essayait d'obtenir un sursis, il lui fut répondu: "nous n'avons pas la même façon d'envisager la guerre, nos ordres sont précis et les arrestations sont opérées de façon à les rendre, le plus possible, pénibles et impressionnantes".

Accompagné de 590 autres otages, il arriva le 11 janvier à Zoste en Pologne à 19 heures, et dut faire à pied, par une épouvantable tempête de neige, les sept kilomètres qui le séparait du camp de Milejgany en Lithuanie. Il succomba dans la nuit du 15 au 16 janvier, des suites d'une congestion causée par le froid, comme le raconte M. Emile FERRE, directeur de l'Echo du Nord, qui était au nombre des otages:

« J'ai vu, sur un grabat jeté par terre, sans drap, sans oreiller, avec des couvertures d'emprunt, le vieillard mourant qui fut le premier de la lugubre série. C'était M. Neuillés, architecte, bien connu dans le Nord, adjoint au maire de Maubeuge. Sa figure émaciée, où les yeux brillaient d'un étrange éclat,

avait quelque chose d'immatériel; sa voix sans force, voilée, indistincte, disait des mots qu'elle n'achevait pas. C'était une voix de l'au-delà, parlant une langue qui n'était pas de la terre... Je me penchai vers lui; son regard cherchait mon regard. Oh! ce demi-sourire d'infinie tristesse et d'amère résignation qui flottait sur ses lèvres, d'où sortait un souffle en saccades, pénible comme un râle!...

Le soir tombait, l'obscurité enveloppait la salle. Une lampe faisait dans un coin une clarté fumeuse. Le vieillard continuait de me parler et je ne le comprenais plus. Et son regard se faisait plus insistant, plus mobile, d'une mobilité inquiète et suppliante, comme s'il cherchait, comme s'il demandait des absents. Et les absents qu'il cherchait, après lesquels soupirait tout son être douloureux, c'était la famille, c'étaient les amis chers, c'était tout ce qui atténue les affres du redoutable passage, c'était l'image du Christ miséricordieux dont les bras tendus accueillent l'âme qui s'en va...

Et il mourut la nuit dans un abandon qui n'est comparable qu'à celui du Calvaire, tandis que ses compagnons d'exil, ne soupçonnant rien du drame qui se déroulait à leurs pieds, cherchaient sur leurs couchettes de bois un sommeil toujours rebelle, et qu'au dehors des loups, dont on vit le lendemain les piétinements dans la neige, venaient flairer le bâtiment où la mort était entrée.

Le notaire Fiehaux, d'Oisy-le-Verger, assisté de deux témoins, fit l'inventaire du bagage de M. Neuillés. Il était des plus modestes. Deux mouchoirs de poche, une serviette de toilette, un veston en drap gris, deux chemises de finette, trois boîtes de lait condensé: c'était tout. Et, comme on s'étonnait qu'un homme de cette condition ait quitté Maubeuge pour la Russie sans s'être muni de vêtements chauds et de lainages, on apprit ce détail lamentable que moins heureux - si l'on peut dire - que beaucoup d'autres, il n'avait pas été averti par l'autorité allemande du lieu de sa déportation et qu'il pensait qu'on allait l'emprisonner à la citadelle de sa ville natale. C'est pourquoi, pendant tout le voyage, on l'avait vu grelotter sous un petit pardessus gris... ».

Il était Officier de l'Instruction Publique, et titulaire de la médaille militaire, et de la légion d'honneur. Une rue de Maubeuge porte son nom. Il est inscrit sur la plaque commémorative dans le hall d'honneur de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Châlons en Champagne.

DELATTRE Edouard César Zéphyr Emmanuel, nait le 15 février 1866, fils de Henri Augustin et de Elisa Hennenon. Chevalier par décret du 20 octobre 1911 (ministre du commerce), officier par décret du 23 juillet 1921 (ministre des régions libérées).

Dossier présenté pour sa nomination : ingénieur, constructeur domicilié à Ferrière la Grande, ancien élève de l'école des Arts et Métiers de Chalons sur Marne. Administrateur des Hauts Fourneaux et Laminiers de la Sambre à Hautmont, de la société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est à Valenciennes, des Etablissements Vautier à Maubeuge (fabrique de machines outils), des usines de Hagondange à Hagondange, censeur de la Banque de France à Maubeuge, président du Comité du 4e secteur de la reconstruction industrielle à Maubeuge, ancien président de la caisse des prêts de Maubeuge, instituée pour venir en aide aux familles nécessiteuses ne touchant pas l'allocation.

Pendant la guerre, il est emprisonné comme otage et envoyé en Lituanie, a subi sept mois d'emprisonnement de janvier à juillet 1918. Depuis l'armistice, il a rendu les plus grands services à l'industrie de la région de Maubeuge.

"Le ministre des Régions Libérées certifie en outre qu'il résulte de l'enquête que la moralité de M. Delattre permet sa promotion dans la légion d'honneur". Paris le 20 juillet 1921 le ministre, signé Loucheur

Notice biographique: Né en 1866, ancien élève médaillé de l'Ecole des métiers de Châlons-sur-Marne, M. Edouard Delattre rentre en 1885, à sa sortie de l'école, aux ateliers de construction de Ferrière la Grande qu'il n'a pas quitté depuis 26 années.

Il débuta dans un emploi modeste et conquis tous ses grades un à un jusqu'à celui de gérant en 1907. Depuis cette époque les ateliers de construction de Ferrière la Grande porte le nom de société Ed Delattre et Cie.

Au cours de ces vingt-six années de M. Delattre fit nombreux voyages à l'étranger, en Amérique notamment, pour se tenir au courant des progrès de la métallurgie afin que les ateliers de construction de Ferrière la grande, spécialisés dans la construction de matériel de haut fourneau, d'aciérie et de laminier, fussent à même d'accueillir une façon moderne des grandes usines métallurgiques françaises.

La société Delattre et Cie a vu ses efforts couronnés de succès et la plupart des grandes firmes métallurgistes françaises ont reconnu sa compétence et sa correction en lui confiant d'importance installation.

La réputation de la société Ed Delattre et Cie a mê-

me franchi les frontières. Aussi a-t-elle fait de nombreuses installations en Italie, en Espagne, en Belgique, en Russie, et jusqu'en Allemagne, pays pour lequel elle travaille encore en ce moment.

La société Ed Delattre et Cie occupe à l'heure actuelle 930 personnes à qui elle est payée annuellement 1 500 000 FRF de salaires ; 52 ouvriers et employés ont actuellement plus de 25 années de service, aussi M. Delattre reconnaît-il leur fidélité en leur remettant chaque année, au nouvel an, une gratification de 100 FRF.

La société Ed Delattre et Cie a participé aux d'exposition de Paris 1900, de Liège 1905, de Bruxelles 1910 et de Roubaix et 1911.

Elle a obtenu deux grands prix à Paris et à Liège dans la classe 64 -grosses métallurgies-. A Bruxelles, M. Delattre ayant eu l'honneur d'être nommé membre du jury, sa société était hors concours.

M. Delattre ne se repose pas sur les succès passés ; à l'heure actuelle, pour répondre mieux et plus rapidement aux besoins de la métallurgie française, il a entrepris, dans son usine, d'importants agrandissements et sous sa vigoureuse impulsion les ateliers de construction de Ferrière la Grande sont en train de prendre un nouvel essor.

L'activité de M. Delattre trouve encore à s'employer en dehors de la gestion cependant absorbante de ses usines :

Sur la désignation de M. Le Ministre du commerce, il remplit les fonctions de membre du conseil de perfectionnement de l'école pratique et de commerce de Maubeuge ; il est aussi censeur de la succursale de la Banque de France de Maubeuge, membre protecteur de l'école française de Bruxelles et administrateur de diverses sociétés en France et à l'étranger.



LAURENT Paul, nait le 8 juin 1861 à Rousies, fils de Augustin Joseph et de Clémence Bosquet.

Entré au service au 127e régiment d'infanterie le 11 novembre 1881 comme engagé conditionnel pour un an. Douanier, il occupe un poste à Charleville en 1881, Givet en 1884, Charleville en 1886, Valenciennes en 1888, Epinal en 1901.

Il est sous-inspecteur le 30 janvier 1901 à Petit Croix, puis à Blanc Misseron le 10 mars 1903. Chef de bataillon au 2e bataillon de douaniers le 1 juin 1907, nommé chevalier de la Légion d'Honneur sur la proposition du ministère de la guerre, par décret du 19 février 1921. Il occupe le poste d'inspecteur principal des douanes à Valenciennes

Salon de Philippeville

Nous étions présents au 9^e salon de généalogie organisé par le GEPHIL à Philippeville les 23 et 24 novembre 2013. Félicitations à André FRANCOIS et à son équipe pour l'organisation parfaite. De nombreux adhérents sont venus nous rencontrer, et quelques visiteurs ont adhéré à notre association.



Bernard, Alain et Gérard—Philippeville 2013

LOGICIELS DISPONIBLES POUR ESSAI

au cours d'une visite au local lors d'une permanence



HEREDIS 2014



GENEATIQUE 2014